

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (52 N^{OS}) 700

BUREAU RUE DE LA VERTUVE



Si je pouvais me débarrasser de mes deux Ours comme le Jardin d'acclimatation s'est débarrassé des siens, ça serait un fier débarras !!!!!

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE

Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

2^{me} édition

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES :

La ligne fr. » 50

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

GACHIS

Ce n'est plus une crise. C'est un gâchis dans lequel pataugent, à qui mieux, nos conseillers communaux. Mercredi matin, M. Poulet acceptait le claqué de mayeur. Mercredi, après la séance *intime* du Conseil communal, M. Poulet refusait. Il en a été de même pour M. Hanssens qui, d'abord, aurait pu accepter la responsabilité de la situation créée par lui — puis qui a dû refuser.

Pourquoi ces hésitations, ces tatonnements, ces refus inexplicables ?

Simplement parce que l'on a prouvé à M. Poulet, tout aussi bien qu'à M. Hanssens, que l'on ne leur offrait la place de bourgmestre que pour les renverser dès que M. Magis sera devenu possible.

C'est celui-ci que la camarilla veut avoir à la tête de la ville.

Songez donc ! Le recteur à l'Université, son gendre à la tête de l'Administration communale, le patron à la tête du ministère ; ce serait la ville de Liège, pieds et poings liés, à la merci de la compagnie du gaz.

Aussi ce que l'on tient à cette idée !

C'est elle seule qui empêche le Collège de se former. Maître Warnant, inconsciemment peut-être, donne en plein dans cette combinaison, et c'est parce que M. Poulet, comme M. Hanssens, savent que le conseiller sémaphore s'alliera au Collège tombé pour renverser bientôt toute administration nouvelle, que ces honorables conseillers, très capables cependant de diriger la barque communale, ont dû refuser le panache.

Et pendant que durent toutes ces intrigues malpropres, les affaires de la ville sont à vau-l'eau.

Et tout cela, pour caser une créature de la grande famille du grand ministre.

Ces gens-là, décidément, peuvent dire ce que disait la Dubarry à son frère :
« Nous pouvons nous flatter de coûter cher au pays ! »

A l'Association libérale.

Le doctrinarisme joue dimanche son va-tout.

Le comité qu'il a placé à la tête de l'Association — comité dirigé par deux Orban, ce qui caractérise assez ses tendances — va tâcher de faire passer les propositions les plus réactionnaires qui se soient encore fait jour, depuis la naissance de l'Association, où le progressisme est en train de faire ses premières dents.

Nous avons déjà examiné en détail ses audacieuses propositions. Inutile donc d'y revenir. Qu'il nous suffise de rappeler que le comité à l'audace de demander que, pour être soumise à l'assemblée générale, toute proposition doit désormais être signée par cinquante membres ; il propose aussi, ce charmant comité, de faire payer aux membres de l'Association, habitant Liège, une cotisation annuelle de dix francs, alors que les membres appartenant aux cantons ruraux, ne paieront absolument rien.

Le but de la première proposition est facile à deviner. En exigeant cinquante signatures pour toute proposition on veut empêcher désormais les progressistes de faire discuter une seule de leurs idées. Il est clair, en effet, que par le temps de terreur doctrinaire qui court, on ne trouvera jamais cinquante personnes osant mettre leur signature en bas d'une proposition anti-doctrinaire.

Quant au but de la seconde proposition — celle relative à la cotisation — il est peut-être plus canaille encore. Il tend simplement à annihiler les effets de la nouvelle loi électorale. Plus doctrinaire que le ministère, le comité, au lieu de diminuer le cens, l'aug-

mente encore — pour ses adversaires, il est vrai. Les campagnards, sont en majorité, doctrinaires ; ils ne paieront rien. Les habitants de la ville paraissent infectés du virus progressiste ; vite dix francs de cotisation.

On pourrait employer ici la vieille définition de l'actionnaire et de l'administrateur. L'administrateur — c'est-à-dire le paysan doctrinaire — fera passer les candidats chers à son cœur ; quant à l'actionnaire — c'est-à-dire à l'habitant de la ville — il crachera.

Et dire que si jamais un ministère clérical avait proposé d'augmenter le cens payé par les habitants des villes et de supprimer le cens pour les électeurs des campagnes, M. Frère-Orban — qui l'a déjà fait quand il s'agissait pour lui de ressaisir le pouvoir — n'hésiterait pas à faire appel à l'émeute.

Seulement, tous les moyens sont bons dès qu'il s'agit d'écraser les progressistes.

A ceux-ci, d'ailleurs, à ne pas se laisser écraser.

Nous avons déjà signalé les propositions progressistes qui se feront jour. Parmi celles-ci, celle qui tend à la représentation des minorités est évidemment d'une importance capitale, et nous ne saurions trop engager nos amis à la voter.

Mais c'est sur la question de l'augmentation de la cotisation que la lutte s'engagera surtout.

C'est là que les progressistes devront d'abord triompher. Ils devront commencer par rejeter la proposition du comité. Alors, viendra une autre proposition.

Comme il faut absolument des ressources, on a pensé à une rétribution proportionnelle aux droits que possèdent les électeurs des diverses catégories à l'Association dans le rapport de 1 à 2 à 3.

Ainsi les électeurs des campagnes ne votant que pour les Chambres paieraient 2 francs.

Ceux des communes limitrophes, ayant droit de vote à la province et à la commune, 4 francs.

Et enfin ceux de la ville, électeurs aux trois degrés, paieraient 6 fr. ; à deux degrés, 4 fr. et enfin les simples électeurs communaux de Liège paieraient 2 fr.

La contribution des divers membres, aux ressources de l'Association, serait ainsi très justement comprise et est même préférable à celle qui existe actuellement.

Les membres des communes rurales qui, jusqu'à ce jour échappaient, à l'annate, paieront ou se retireront. Les fournées de campagnards seront moins faciles et ne viendront pas, à un moment déterminé, à la rescousse des doctrinaires pour nous écraser sous le nombre. *Tous les progressistes devront se rallier à la proposition de 6, 4, 2, et à celle-là seule*, car il est à prévoir que le comité cherchera à diviser les votes en multipliant ou provoquant de nouvelles propositions.

Le succès est au prix d'une entente absolue entre les progressistes.

Espérons qu'ils le comprendront.

Une heureuse innovation.

En ces temps où les crises de toute nature — crise commerciale, crise communale, etc. — sévissent avec intensité, à cette époque où tous ceux qui possèdent des ours ne savent comment se débarrasser de ces pensionnaires encombrants, l'Administration du Jardin d'acclimatation de Liège — lequel, hélas ! n'a jamais réussi à acclimater les visiteurs payants, ce qui prouve que les liégeois ne sont pas des bêtes — vient de donner un bel exemple à l'Europe civilisée.

La première, cette administration a montré comment on se débarrasse des ours gênants. Si le Conseil communal de Liège avait su en faire autant, il ne pataugerait peut-être pas aujourd'hui dans la mélasse. Mais passons, et arrivons à l'exécution des deux plantigrades du Jardin.

La Meuse a raconté le drame en termes trop poignants pour que nous puissions

espérer mieux faire. Nous nous bornons donc à lui céder la plume — quitte à assaisonner de quelques observations, la belle littérature de notre sémillant confrère.

Après avoir tracé, en quelques lignes sympathiques, la généalogie de l'ourse mère, de la grande ourse si vous aimez mieux, la Meuse s'attendrit sur l'ourson.

Écoutez :

Cet ourson de cinq ans, comme sa mère d'ailleurs, n'était pas ours du tout ; au contraire, très sociable et très familier, il semblait avoir pour sa mère beaucoup d'affection. Ces excellents sentiments étaient d'ailleurs dans la famille, car il y a trois ans son frère s'était fait tuer plutôt que de se séparer des siens.

En effet, ayant été vendu pour cent francs à une ménagerie alors à Liège, on vint le prendre avec une grande caisse en bois. Il y entra sans difficultés et on croyait bien en être maître, quand au premier mouvement que l'on fit pour s'éloigner, la caisse fut brisée en mille morceaux par l'ours, qui, au lieu de chercher à reconquérir sa liberté, rentra dans la cage, près de sa mère et de son frère. Il fallut lui briser la tête d'une balle pour pouvoir s'en débarrasser. Le soir même, un des hommes de la ménagerie, revêtu de la peau, se montra à l'entrée de la baraque qui fit ce jour-là de belles recettes. De plus, la peau et la chair furent vendues pour 9 ou 10 louis.

Espérons que la tuerie d'hier atteindra le même résultat ! ! ! ! !

!!!!!!

Nous alignons cette collection de points d'exclamations pour essayer de dépeindre l'ahurissement dans lequel nous a plongé le singulier souhait de la Meuse.

Ce pauvre jardin est donc bien dans la déche pour en être réduit à montrer à la porte un homme de la baraque — un administrateur probablement — revêtu de la peau d'un des ours occis !

Quant à la façon dont on récompense au Jardin d'acclimatation, l'amour filial, elle est au moins originale. Briser la tête d'un ours qui aime trop sa famille, c'est une façon de prix de vertu, assez neuve sans doute, mais peu faite pour développer les bons sentiments dans le cœur des ours.

Mais arrivons au récit du massacre

Nous sommes à l'arrivée des héros.

Vers dix heures, quelques sportsmen et deux shooters des plus renommés de notre ville, armés de la carabine express, se trouvaient réunis devant la cage des condamnés.

Comme la peau de l'ours était vendue avant de l'avoir tué (la peau était vendue avant de l'avoir tué ! ! ! quelle langue, juste ciel !) ce qu'on pouvait faire sans témérité, l'animal étant soigneusement fermé entre quatre murs, il s'agissait de percer la fourrure sans trop l'abîmer. On eut recours, pour cela, à une petite ruse ; une touffe d'herbe, attachée à une corde, fut lancée au-dessus de la grille, et tandis que l'ours mâle cherchait à l'atteindre, sous les yeux de la mère, heureuse, dans la petite cage, de voir cette attention pour son fils. (!!!!!) une balle, venant d'un chasseur qui ne trembla pas (parbleu ! l'ours était renfermé ?) l'atteignit en plein cœur. L'animal tomba en perdant un flot de sang, sans pousser un cri ; puis il eut la force de se relever et, ne songeant nullement à se venger, il se traîna jusqu'au bassin, plongea dans l'eau, en sortit et tomba enfin pour ne plus se relever. Il jeta un regard triste sur les assistants et mourut.

Quelques minutes après, trois hommes le traînaient hors de la cage, où on laissait aussitôt pénétrer la mère. Celle-ci, affolée, vint flairer le sang de la pauvre victime, suivit sa trace pas à pas et s'arrêta à la porte par où le corps était sorti. Après avoir fait de vains efforts pour ouvrir cette porte, une touffe d'herbe ayant été de nouveau lancée (une touffe d'herbe qui fait de vains efforts pour ouvrir une porte, ça devait être, en effet, très curieux !) l'ourse vint d'elle-même se présenter à la mort qui l'attendait. Une première balle lui brisa l'épaule ; l'animal tomba, mais se releva aussitôt et, perdant son sang à flots, fit le tour de la cage. Une seconde balle l'atteignit au flanc, sans la tuer. Il fallut tirer une troisième fois. Enfin, la blessure était mortelle ; l'ourse la lécha un instant, puis tomba foudroyée.

Cette mort foudroyante arrivant après que l'ourse a pris le temps de lécher sa blessure, ouvrira assurément des horizons nouveaux à ceux qui se sont, jusqu'à présent, occupés de la rapidité de la foudre.

Grâce aux savantes observations de la Meuse, nous pouvons donc caresser l'espoir de lire un jour dans les feuilles publiques, des faits divers dans ce goût-ci :

« Pendant l'orage qui s'est abattu hier sur notre ville, M. X... a été frappé par la foudre.

« M. X... a à peine eu ensuite le temps d'aller acheter des cigares, de prendre un bok au Vénitien, et de lire le Journal de Liège, puis il est tombé foudroyé ! »

* * *

Après avoir conté la tragique fin des deux

pauvres ours, la Meuse ajoute :

Tous les assistants, quoique chasseurs, étaient vivement émus. M. Roberty, l'aimable directeur du Jardin, qui n'avait pas voulu assister à la tuerie et que nous avons rencontré en sortant, en avait presque les larmes aux yeux. Mais il le fallait, paraît-il, (il le fallait, quoi ? que M. Roberty eût les larmes aux yeux ?) les ressources du Jardin ne permettaient plus de nourrir des animaux, et le prix du transport, qui nécessite des cages de fer, empêchait la vente des ours.

Tous les assistants, quoique chasseurs, étaient émus !

Et les ours étaient dans les cages !

Zuze un peu mon bon — dirait le marseillais — si les ours n'avaient pas été dans les cages !

C'est alors que — quoique chasseurs — ces héroïques sportsmen, qui ont lutté courageusement contre des ours en cage, auraient eu une rude émotion ! ! !

La Meuse dit encore que « quelques autres animaux devront encore être tués, tandis que le reste des collections est à vendre » puis, ajoute cette joyeuse feuille, « grâce à cela, sans s'endetter davantage, la société pourra parer aux dépenses journalières... »

Ugolin, crevant de faim, mangeait ses enfants pour leur conserver un père.

La Société d'acclimatation fait massacrer les animaux du jardin... pour pouvoir les entretenir convenablement ! ...

CLAPETTE.

Le nouveau Collège et les Travaux.

La majorité du Conseil communal de Liège, en renversant le Collège Mottard, Magis et C^{ie}, a pris texte des incommensurables bêtises relevées à charge du département des travaux. Nous n'ignorons pas qu'un grand nombre de faits et de circonstances d'un autre ordre ont contribué à amener le dénoûment d'une comédie qui fatiguait le public en se prolongeant outre mesure. Mais enfin, ostensiblement, c'est sur des questions de travaux que l'ancien Collège a succombé et, par conséquent, c'est en première ligne sur les questions de travaux que le Collège nouveau devra porter son attention.

A ce point de vue, l'opinion publique désapprouve de la façon la plus formelle la cabale dont on a vu les menées ces jours derniers et qui avait pour but de doter la cité liégeoise d'une administration *intérimaire*, éphémère et impuissante « en attendant les élections ». C'est précisément parce qu'elle demande à voir imprimer aux affaires communales une impulsion énergique et permanente, que la population a salué de ses acclamations l'éroulement de l'édifice gélatineux et tremblottant, posé sur un numéro du Journal de Liège, qui figurait depuis tant d'années comme milieu de table au banquet municipal.

Et c'est dans de pareilles circonstances qu'on nous imposerait un organisme non moins flasque et mou, mais promettant par surcroît de fondre dans les six mois, n'assumant aucune responsabilité, uniquement chargé d'occuper la place sans la remplir, pour la céder bientôt à un homme-lige de la grande famille !

Liège ne subira pas cet opprobre.

Si la combinaison pouvait aboutir, on sait déjà que de hautes influences déposeraient, après les élections, sur le fauteuil de la présidence du Conseil, un rond de cuir, légèrement usé, sur lequel M. Frère-Orban a contracté l'habitude de s'asseoir.

Donc, il importe que les intrigues orbanotrasenstériennes soient étouffées dans l'œuf par une manifestation catégorique du sentiment public. Au point de vue des intérêts matériels notamment, il faut que le nouveau Collège ne tarde pas à entrer en fonctions et qu'il soit constitué de façon à pouvoir durer.

Il ne peut absolument pas se borner à continuer le nettoyage des égouts et à démolir les mal-façons du conservatoire pour déblayer le terrain communal en vue des élections. Il

doit entrer aux affaires avec le sentiment net et profond d'une responsabilité qui s'étend à l'avenir, avec la ferme volonté d'entreprendre et mener à bien l'assainissement de Liège, les œuvres nombreuses dont l'urgence est depuis longtemps démontrée et dont l'exécution exigera bien des années. Il ne pourra pas accepter d'être un instrument passif aux mains du gouvernement, parce que la plupart des travaux urgents exigent le concours de l'État et parce que les faits sont là pour prouver que le gouvernement doctrinaire se rit de la volonté des populations lorsqu'elle se manifeste par l'organe de ses propres créatures. Tout en l'employant à forte dose dans sa cuisine politique, le ministère, au fond, méprise comme nous la gélatine.

Don Quichotte ou Sancho Pança, le futur bourgmestre intérimaire serait, par le fait seul d'accepter une situation aussi ridicule, un homme à la mer. Il aurait, par surcroît, la responsabilité odieuse de faciliter le retour, à la tête de l'Administration, des amis ou alliés de la C^e du gaz, au moment où l'on va s'occuper du fameux contrat. Voyez-vous M. Magis-Trasenster ceindre l'écharpe à ce moment? Mieux vaudrait faire rentrer dans le Collège M. Ziane, tombé glorieusement sur la question du gaz?

Il est temps que Liège obtienne une administration solide, fondée sur les suffrages populaires, qui s'inspire des intérêts véritables de la cité, qui tienne tête au gouvernement au lieu de lui obéir en toutes choses, et qui sache enfin diriger le personnel au lieu de se faire mener par lui. Assez de ces hommes de paille qui se retranchent derrière leurs subordonnés au jour de la lutte! Assez aussi de ces doubleurs, qui massacent les grands rôles, à titre provisoires, en attendant l'avènement d'un chef d'emploi imposé par le ministère. Nous prions le ministère d'aller à ses affaires: elles réclament impérieusement son entière attention.

Nous demandons un bourgmestre en chair et en os, ni tout chair, ni tout os, ni trop vieux, ni trop jeune, ni molasse ni exalté, ayant conscience de sa responsabilité, ayant surtout assez de souci de sa dignité pour ne point accepter les conditions de la camarilla. Nous voulons un Collège définitif, capable d'affronter et de doubler le cap des tempêtes des élections, à l'honneur du parti libéral!

La solution de la crise communale liégeoise affecte au plus haut point les intérêts des communes avoisinantes. L'avènement d'un Collège provisoire, c'est un retard d'un an dans l'exécution des travaux qui intéressent Angleur, Grivegnée, Bressoux, Jupille, Wandre, Herstal au même titre que Liège.

Nous ne sachions pas que l'on propose d'établir les installations de Bruxelles-Port-de-Mer à l'intérieur de la ville de Bruxelles. De même, l'outillage industriel et commercial de Liège, les ateliers de l'État à Herstal, le raccordement du chemin de fer au bassin de Coronmeuse agrandi, l'aménagement de la Meuse en aval de Liège, la création de quais de chargement sur les prés de Droixhe, du pont sur la Dérivation, des ports sur l'Ourthe, etc., etc., tous ces travaux indispensables dont la ville de Liège doit et peut seule poursuivre et assurer la prompte exécution, sont appelés à développer, dans une large mesure, la prospérité de l'agglomération liégeoise tout entière.

Un Collège provisoire n'entreprendrait rien de tout cela. Au terme du court mandat qu'il tiendrait du gouvernement seul, il dirait avec désinvolture: « Nous avons vécu! » Et il céderait la place à un honorable fonctionnaire pensionné qui, en prenant sa retraite, n'a pas désappris d'obéir.

Battus sur toute la ligne.

Ils étaient bien naïfs les libéraux qui ont cru que le gouvernement des doctrinaires, presque aussi mauvais que celui des prêtres, avait réellement voulu sérieusement augmenter le corps électoral par la loi — lui « arrachée » — du 24 août dernier.

A peine cette loi était-elle promulguée, que M. Rolyns tentait de l'amoindrir par sa fameuse circulaire dont la cour d'appel de Bruxelles — autant à la demande des progressistes, représentés par M. Lepage, que des catholiques, défendus par M. Jacobs, député, a fait si bonne et si radicale justice.

Non content de ce chef-d'œuvre de réaction, est venu, le complétant, le « questionnaire électoral », désormais célèbre, à titre de souvenir, surtout parce qu'il a mis Dieu en question.

Quel rapport peut-il y avoir entre Dieu, si même son existence était prouvée, et la « capacité électorale »?...

Ce pauvre questionnaire, combattu par toute la presse libérale, à l'exception de l'organe bruxellois de M. Frère, *l'Echo du Parlement* — singulier écho — à cause de son inconstitutionnalité et de ses nombreuses difficultés, contraire au texte ainsi qu'à l'esprit de la loi, précisé par les discussions parlementaires, par la bouche même des pères de cette loi, MM. Frère et De Vigne.

A ces tentatives, puériles, mais pas honnêtes, d'un libéralisme si singulier, si négatif, il était digne du « boulevard du libéralisme » d'en ajouter une aussi inepte qu'injuste. Je ne surprendrai aucune personne intelligente en apprenant que les auteurs du refus d'inscrire comme électeurs, sans examen préalable, les diplômés de l'École supérieure de cette ville, sont les cinq prestigieux que le Conseil vient de chasser si pitoyablement du Collège.

Notez que le programme de cette École est équivalent à celui de l'enseignement moyen inférieur.

Superbe, ce Collège qui diplôme des élèves d'une de ses écoles « supérieures », puis qui les déclare indignes d'être électeurs, à la commune!

M. Van Humbeck, qui n'est jamais « indécis » lorsqu'il s'agit de faire du doctrinarisme le plus réactionnaire, consulté, fut du même avis que les affameurs de Demblon. Ces messieurs sont, en effet, fait pour s'entendre. Mais la Cour d'appel de Liège vient de leur donner tort à l'un et aux autres. Histoire de flatter leur manie de collectionner des camoufflets.

En ce qui concerne le Collège des incapables, cet arrêt revêt un caractère particulièrement piquant. En ce sens que le demandeur était employé communal et son défenseur aussi, puisqu'il cumule les fonctions d'avocat et de professeur à la dite école.

Souffleté par son Conseil, il ne lui manquait vraiment plus que de l'être par la justice et même par ses employés. C'est fait, et c'est bien fait.

UN LIBRE-PENSEUR.

A propos de Lohengrin

Ainsi que je l'ai dit déjà dans un précédent numéro, *le Lohengrin* obtient sur notre scène un grand, un vrai succès.

Un orchestre, tout simplement admirable, une mise en scène très belle et une interprétation qui, sans être absolument irréprochable, est certes très suffisante pour faire valoir les incomparables beautés de l'œuvre de Wagner, justifient sans doute très amplement ce succès; mais Wagner a été si souvent décrié, on a tant répété que sa musique était un casse-tête chinois, qu'elle manquait d'inspiration, de mélodie, de clarté, de simplicité, et même de musique — le mot est d'Auber — que l'on pouvait craindre, pour la courageuse et artistique tentative de M. Gally, un de ces résultats appelés « succès d'estime » par les journaux bien intentionnés et « un four » par le public sincère.

Il n'en a rien été: La grande et belle musique du maître allemand a immédiatement empoigné le public liégeois, toujours prompt à comprendre les véritables œuvres artistiques.

Quand je dis le public, j'entends surtout le grand public, le gros public si l'on veut, c'est-à-dire le public des petites places, allant au théâtre sans parti pris, admirant d'instinct les belles et grandes choses.

Quant au public des gibus et des gilets en cœur — ce public des salons qui se pâme quand une jeune grue suce le sucre d'orge du gélatinéux Massenet ou se barbouille de la crème à la vanille de l'efféminé Charles Gounod, en religion *Frère Tralala* — il a généralement trouvé que « l'on s'embêtait ferme ».

Des abonnés, — qui, parce qu'ils donnent chaque mois, deux ou trois pièces de cent sous pour entendre roucouler « viens, gentille dame » ou d'autres choses aussi intéressantes, accompagnées d'un tralala à l'orchestre, s'imagine à être des Paul de Saint-Victor — déclarent carrément que c'est bête comme tout « qu'il n'y a rien de bon là-dedans, et qu'il vaudrait encore mieux reprendre la Favorite ».

Un monsieur qui n'est pas une bête — je crois que c'est un professeur du conservatoire — a même osé dire que l'œuvre de Wagner était enfantine, illogique comme action — et ennuyeuse comme musique.

Et le brave homme m'opposait le 4^e acte des *Huguenots*.

Comme logique, en effet, celui-ci est des plus réussis.

Il y a là un monsieur qui sait que l'on va massacrer tous ses frères, et, au lieu de s'en aller, il reste une demi-heure, montre en main, à chanter: *le danger pressé!* — mais lui ne se presse pas. Et notez que je choisis un des meilleurs opéras du grand répertoire. Zuzé un peu si c'était un mauvais!

« Mais *Lohengrin*, c'est ennuyeux! » répètent en chœur ceux qui se sentent dérouterés par cet art fort et viril.

Et ces mêmes gens affecteront de trouver amusant le majestueux rasoir qui s'appelle *le Prophète*: ils digéreront mêmes des choses assomantes comme la *Juive*, le *Trouvère* et autres plaisanteries du même genre!

On a dit que pour aimer la musique de Wagner il fallait être un musicien consommé, un espèce de docteur en science musicale.

C'est archi faux.

Il faut simplement savoir se laisser aller à ses impressions; il faut avoir inné le goût des belles choses.

Ce goût, la grande foule — la foule ignorante, comme disent ces messieurs — l'a incontestablement.

La médiocratie bourgeoise ne l'a plus.

La demi éducation artistique qu'elle possède le lui a enlevé.

Ce public-là en sait assez pour avoir perdu le sens artistique qu'il avait en naissant, il en sait assez pour ne plus se livrer à ses impressions premières — et pas assez pour analyser ses sensations.

A ce public il faut un art batard. En musique, il lui faut des Massenets, en peinture des Van Beers.

C'est le cénitarisme du goût; le talent qui paie 42 francs 32 centimes d'impôts directs; c'est l'art doctrinaire!

Quant au grand art, c'est celui auquel d'instinct va la foule, c'est l'art viril, c'est l'art démocratique, c'est l'art de l'avenir — et ce qui se passe au Théâtre royal en ce moment, nous prouve que cet avenir ne tardera pas, en art comme en politique, à devenir le présent.

Ainsi soit-il!

CLAPETTE.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner l'insertion de plusieurs articles.

A qui l'panache?

La situation follichonne des membres de l'édilité liégeoise se prolonge et paraît devoir durer quelque temps encore. Pourquoi pas? on se passe de Collège et les choses, dit-on, n'en sont pas plus mal à l'hôtel-de-ville.

On se demande pour quelles raisons les différentes combinaisons mises en avant jusqu'aujourd'hui n'ont pas abouti. La seule raison est qu'aucune de ces combinaisons n'avait l'heure de plaisir au principal siège du grand lama qui tient dans ses augustes mains les destinées de la Belgique.

Il y avait jadis, du temps où la France, heureuse de vivre sous la dynastie de Pilustre Napoléon III, béussait chaque jour ce règne glorieux, ce que l'on appelait le 7^e ministère, dont l'influence occulte s'exerçait de la façon souvent la plus pernicieuse sur les affaires publiques. Liégeois, soyez fiers de voir exister chez vous une institution analogue.

Le septième ministère, c'est M. Trasenster à lui tout seul.

Cet habile *impresario* qui tient les ficelles, non seulement de tous les professeurs de l'Université — ses sous-ordres — mais aussi de pas mal de nos pantins communaux, est passé maître dans l'art de faire manœuvrer ses pupazzi sur la scène improvisée de notre guignol municipal.

Si parfois il lui arrive dans le coup de feu de la représentation — et l'on sait combien il se démène, quel mouvement il se donne de Liège à Bruxelles et vice versa — si parfois il lui arrive, disons-nous, de cogner assez rudement l'une contre l'autre ses précieuses marionnettes, au point de les endommager et de devoir les mettre au rebut dans quelque coin de son magasin aux accessoires, que lui importe! il trouve facilement à les remplacer. *La association libérale* est là et lui permet de choisir parmi une collection de types assez variés, ceux qui lui paraîtront les plus propres à l'emploi qu'il leur destine.

Quant aux velléités d'opposition manifestées par les 17 membres du Conseil, il ne s'en soucie guère. Il lui suffira d'ouvrir, à un moment donné, deux trappes latérales dont son théâtre est pourvu et de faire apparaître, aux yeux de tous, ses deux spectres de prédilection: le spectre rouge et le spectre noir. Cet aspect terrifiant suffira pour réduire à néant la moindre velléité de résistance de la part de bon nombre de ceux dont l'indépendance est subordonnée à l'intérêt de leurs futures ambitions.

Mais, en attendant, à qui le panache va-t-il échoir? Il y a de nombreux compétiteurs et ce qu'il y a de particulièrement cocasse, c'est de voir l'attitude de la plupart d'entre eux refusant du bout des lèvres l'honneur de ceindre l'écharpe municipale, mais qui serait charmés de s'en parer si l'on insistait quelque peu.

En attendant que la crise se dénoue, je propose de déléguer successivement l'autorité municipale à tout citoyen majeur et vacciné qui se présentera pour l'exercer pendant huit jours. La perspective de toucher durant ce laps de temps les émoluments de mayor, sans l'obligation de devoir donner un bal à l'hôtel-de-ville, attirera beaucoup d'amateurs et il ne serait pas impossible que l'on ne découvrit parmi eux le *rara avis* capable de prendre définitivement la direction des affaires.

C'est une idée que le *Frondeur* livre gratuitement à nos gouvernants.

Cela suffira, du reste, pour qu'on la repousse net.

Correspondance.

E. L. — Prière de vous faire connaître. Hilarès. — Lettre pour vous au bureau du journal. Ai perdu votre adresse.

La crise communale.

Nous apprenons que tous les conseillers communaux de Liège, qui se croyaient appelés à faire partie du nouveau Collège, avaient déjà commandé leur uniforme aux grands magasins du *Louvre*.

Ces uniformes, au nombre de 17, seront exposés demain dimanche, aux magasins du *Louvre*, qui inaugureront en même temps leur saison d'été.

FIN DE LA CRISE.

Nous interrompons notre tirage pour rendre compte, en quelques lignes, du résultat de la séance officieuse tenue par le Conseil communal ce matin (vendredi).

Les calembredaines cotées au sujet de la crise, par le *Journal de Liège*, nous ont paru tellement absurdes que nous avons bien dû aller aux renseignements.

Voici ce que nous avons appris, non d'une seule personne, mais de la bouche de plusieurs conseillers. C'est donc on ne peut plus exact.

C'est d'abord que les allégations du *Journal de Liège*, au sujet des prétendues hésitations de M. Haussens, sont absolument fausses. M. Haussens n'a jamais décliné la responsabilité de ses actes, et s'il a demandé que l'on chargeât un autre de former un Collège, c'est uniquement parce qu'il a vu — comme nous le disons plus haut — que l'on ne lui demandait de former un Collège qu'avec l'intention bien arrêtée de faire tomber ce Collège à la première occasion. M. Poulet a d'ailleurs fait mardi une déclaration dans ce sens.

Dès le moment où M. Haussens a été appelé chez M. le gouverneur, il a accepté l'entière responsabilité de ses actes et a assumé la tâche de former, au besoin, un nouveau Collège.

Si des personnes que tout le monde désigne n'avaient montré trop tôt le bout de l'oreille, cette tâche serait actuellement accomplie. Mais ces personnes, dans un but facile à saisir, ont cherché à discréditer d'avance toute combinaison autre que celle de leur choix et c'est sur elle que pèsera la responsabilité du gâchis actuel.

Quoiqu'il en soit, M. Haussens, sur les instances de ses collègues, a bien voulu, malgré tous les pièges qui lui sont tendus, s'occuper de trouver une solution à la crise, et c'est lui qui est à présent officiellement chargé par M. le gouverneur de constituer un Collège. Espérons que celui-ci sera composé d'assez bons éléments pour résister aux perfides et hypocrites attaques auxquelles il va être en butte.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

Direction M. Gally.

Bur. à 6 h 1/2. — Rid. à 7 h 0/0.

Dimanche 6 avril 1884

Avec le concours de M^{lle} ALL DAVI, forte chanteuse falcon dans le rôle d'Aïda.

Aïda, grand opéra en 4 actes et 7 tableaux.

Le Portrait, opéra comique en 2 actes.

Lundi 7 avril 1884

4^e représentation de:

Lohengrin, grand opéra en 3 actes et 4 tableaux de Richard Wagner.

Eden-Théâtre

Direction SENN.

Bureau à 7 h 1/2. — Rideau à 8 h 0/0.

Tous les soirs

SPECTACLE VARIÉ

Excentricités de 1^{er} ordre, chanteuses comiques, etc.

Trinck-Hall d'Avroy

Dimanche 6 avril

RÉOUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ

A 4 heures, grand concert de symphonie, sous la direction de M. D.-D. MEURON.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

L'Amér Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain. C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges amères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amér Cresson

les plus délicieux des apéritifs. Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amér Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

AVIS IMPORTANT aux personnes économes. — La grande maison de parapluies, 48, rue Léopold, met en vente des parapluies véritables anglais, légèrement défr. h. s. en bonne soie croisée, monture paragon, manche élégant, au prix incroyable de fr. 7-50, des parapluies valant en moyenne de 12-50 à 15 francs.

Liège — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

SOEUR ANNE NE VOIS TU RIEN VENIR?



Séance intime du Conseil Communal (mardi)



La plus franche cordialité n'a pas régné un seul instant.